



Compte rendu de la réunion DGESCO du 16 décembre 2015

A la DGESCO, Xavier Turion, adjoint à la directrice, Jean Marc Huart, chef du service de l'instruction publique et de l'innovation pédagogique et Ghislaine Desbuissons, chef de la Mission de l'accompagnement et de la formation, nous reçoivent le 16 décembre à 19h, Florence Robine, directrice générale, rejoint la réunion lors des retours sur la réforme du collège, pour le SNIA-IPR : Roger Keime, Marie Musset, Christian Champendal. L'ordre du jour est rappelé.

Enquête DGESCO sur le temps de travail : les recteurs ont été informés par courrier avant l'été (en lien avec la rédaction des rapports d'activité). Cette enquête a été insuffisamment explicitée. Le bon taux de retours (22 académies, 73%) est mentionné, l'homogénéité des retours est questionnée (quel panel académique a été choisi ou a répondu, qui a effectué la synthèse : doyens, directeur de la pédagogie, individuels), La circulaire des missions est parue, inspection, pilotage et expertise en sont les axes (Roger Keime rappelle qu'une inspection équivaut à 7h de travail) ; l'investissement en formation dans les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) apparaît peu. La synthèse de cette enquête par la DGESCO, présentée par Mme Desbuissons, montre une congruence des missions au sein des différentes inspections, une homogénéité du corps ; le document pourra être transmis aux académies. Le SNIA-IPR rappelle sa disponibilité pour un travail de quantification et de qualification du travail des IA-IPR.

Retours sur la réforme du collège (à partir des éléments des délégués académiques) : les tensions prévisibles et constatées sur les multiples aspects de cette réforme globale et massive sont résumées par Marie Musset et Christian Champendal : horaires, personnels, sites, contenus. Une crispation supplémentaire peut conduire vers un point de bascule avec la structuration et l'amplification des résistances (OS des enseignants et autres). L'effet de structure devient de plus en plus palpable, dans l'attente de réponses quantitatives (postes et moyens). La directrice souligne la bonne qualité de la dotation à venir et insiste sur la nécessaire entrée pédagogique appuyée sur les programmes et le socle. Les IA-IPR y sont à la fois dans le cœur de leur métier et en même temps très sollicités, incités parfois par les autorités académiques à diminuer voire suspendre les inspections, en raisons de cette priorité. Une synthèse des retours disponibles pourrait être transmise à la direction. Le SNIA-IPR réaffirme son soutien à cette réforme et rappelle son attachement à l'inspection des personnels titulaires.

Postes IA IPR : il n'y aura pas, cette année, de création d'emplois supplémentaires, hormis ceux décrétés au niveau des académies par les recteurs par redéploiement de postes d'enseignants agrégés (trois emplois de professeurs pour deux d'IA-IPR) vers l'inspection. La question sera de nouveau envisagée en 2017 pour abondement significatif.

CAFFA et CAFIPEMF (CAFIM) : un état des différentes pratiques est présenté en termes de rétribution, Roger Keime affirme la nécessité d'une cohérence nationale à laquelle souscrit l'adjoint à la directrice, qui s'engage à nous transmettre une réponse précise quant aux taux d'une éventuelle rétribution des admissibilités et admissions.